

Tribune Vallet, nouvel air. – Mois de décembre 2022 et Janvier 2023

La sobriété énergétique doit être établie dans tous les domaines : l'électricité, le gaz, les carburants, l'eau, etc...

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. Elle doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050.

C'est le sens du « plan de sobriété énergétique » présenté par la Première ministre, Elisabeth Borne, le 6 octobre dernier.

Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et comportements.

Nous saluons la décision du conseil municipal prise le 29 septembre 2022 validant la réduction des heures de l'éclairage public, ce, depuis le 15 octobre dernier :

- Arrêt de l'éclairage de 23 H 30 à 6 H 30

La ville escompte une économie de 30 %.

Nous sommes favorables au projet, de la commune, d'une chaufferie biomasse porté par le SYDELA.

Nous veillerons à ce que la majorité œuvre dans ce sens.

En ces dernières semaines de 2022, nous souhaitons à tous les Valletais.es, de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Contacts : valletnouvelair@gmail.com, Téléphone : 06.58.48.03.97,
Facebook : Vallet, nouvel air.